

Chambéry, le 2 Juin 2026

SÉJOUR D'INTEGRATION 6^{ème}

SEJOUR EN MONTAGNE JEUDI 3 ET VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

Chers parents,

Dans le cadre de l'opération « Collégiens à la montagne » initiée et financée par le Conseil Départemental et soutenue par le Club Alpin Français de Chambéry, afin de favoriser une cohésion de groupe, nous avons le plaisir d'organiser 2 jours d'intégration pour tous les élèves de 6^{ème}.

Ce séjour aura lieu les jeudi 3 et vendredi 4 Septembre 2026, avec nuitée dans les refuges du Fonds d'Aussois et le Col de la Vanoise (Pralognan) situés à 2500m d'altitude. Cela permettra une diversification de nos activités éducatives. Les élèves seront logés par classe.

Cette activité est obligatoire. Les élèves qui ne pourraient pas participer à ce séjour devront présenter un certificat médical et seront pris en charge au collège de 8h15 à 16h30 les deux jours.

Si votre enfant a une contre-indication médicale et/ou alimentaire, nous vous demandons de renvoyer le document intitulé « FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PARTICIPATION D'UN ELEVE MINEUR A UNE SORTIE » ou à le rendre le jour de la rentrée.

Le report et/ou l'annulation de cette sortie, en cas de mauvais temps, vous sera communiqué au plus tard la veille.

Déroulement de ces 2 journées :

Les élèves seront accompagnés par leurs professeurs dont le professeur d'EPS et des professionnels du C.A.F.

➤ **Jeudi 03 septembre 2026**

- Rendez-vous 8h00 au collège avec le sac à dos (voir ci-dessous), les chaussures de marche aux pieds, des vêtements de randonnée.
- Départ 8h15 du collège en car
- Montée à pied dans les différents refuges avec découverte de la faune et de la flore.
- Repas + veillée

➤ **Vendredi 04 septembre 2026**

- Petit-déjeuner au refuge
- Randonnée
- Retour au collège vers 16h00 (les élèves seront libérés à la sortie du car)

Matériel obligatoire :

- 1 sac à dos de montagne (20 litres) pouvant contenir toutes les affaires obligatoires décrites ci-dessous (les valises sont interdites).
- 1 paire de chaussure de montagne ou des baskets de sport avec des crampons (type trail). Les chaussures en toile, à velcro et/ou à semelles lisses sont interdites.
- 1 pique-nique pour le repas du jeudi midi + goûter de l'après-midi
- 1 sac à viande (draps de couchage de randonnée en vente dans les magasins de sport)
- 1 gourde ou bouteille plastique (maximum 1 litre)
- 2 paires de chaussettes de rechange
- 1 tee-shirt de rechange
- 1 pantalon léger type collant ou survêtement de rechange
- 1 casquette, 1 paire de lunettes, crème solaire
- 1 coupe-vent imperméable
- 1 polaire + 1 bonnet + 1 paire de gants en polaire
- Nécessaire de toilette : 1 gel douche, 1 serviette, 1 brosse à dent + dentifrice - Pansements « ampoules », 1 paquet de mouchoirs en papier.

L'équipe de direction Collège